

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du mercredi 16 avril 2025**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le mercredi 16 avril à 18h, en séance publique, à la Salle multi-services à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

17 titulaires présents pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département de la Savoie	Olivier	THEVENET	2 voix
Département de la Savoie	André	VAIRETTO	2 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix (pouvoir de Béatrice SANTAIS)
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix

Délégués suppléants présents :

1 suppléants pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	18 membres
TOTAL des voix	21 voix

Étaient excusés : Claude DURAY, Michel DURET, Annick CRESSENS, Jean-Marc DESCAMPS, Nicolas ROCHE, Béatrice SANTAIS, Franck VIALLET.

François RIEU ouvre la séance à 18h08.

Laurent GRILLET est désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Objet : TRAVAUX - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LES CHANTIERS DE CONFORTEMENT DES DIGUES DE L'HIVER 2025-2026

Rapporteur : M. le Président

Par délibération en date du 24 janvier 2024, le Conseil Syndical a approuvé le principe du transfert des digues domaniales de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie. Compte tenu de l'état de dégradations des digues en date du transfert, un important programme de travaux de sécurisation est prévu entre 2024 et 2035. Ce programme s'échelonne sur une première phase d'opération de 2024 à 2029 avec la reprise de 20 km d'enrochements côté rivière et réalisation de déversoir de sécurité pour une estimation indicative de 46 M€ HT.

Les premiers chantiers de ce programme d'action se sont déroulés durant cet hiver 2024-2025. Dans la continuité de ceux-ci, il est nécessaire de poursuivre la sécurisation des digues de l'Isère et de l'Arc avec des travaux à intervenir durant l'hiver 2025-2026. L'objectif est de réaliser des travaux sur 4 km d'ouvrage et le budget prévisionnel total études et travaux 2025-2026 est de 6 M€ HT.

Par délibération en date du 18 septembre 2024, le Conseil Syndical donnait délégation à M le Président pour l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre pour ces travaux « hiver 2025-2026 » aux prestataires les mieux disants selon l'avis de la CAO. Les consultations des missions de maîtrises d'œuvre ont eu lieu en ce début d'année 2025 et les marchés ont été ou sont en cours de notifications aux prestataires lauréats des appels d'offres.

Les études de conception vont être réalisées au printemps 2025, avec l'objectif de lancer la consultation des entreprises de travaux publics entre la fin du mois de mai et le début du mois de juillet, ceci afin que les chantiers puissent démarrer dès le mois de septembre 2025.

Les linéaires de digues qui feront l'objet des travaux de sécurisation durant l'hiver 2025-2026 sont les suivants :

- Digue rive droite de l'Isère en amont de la courbe de Montailleux ;
- Digue rive droite de l'Isère à l'aval du pont de Grésy-sur-Isère ;
- Digue rive droite de l'Isère à l'amont du pont de Coise ;
- Digue rive gauche de l'Isère à l'amont du Pont Morens à La Chavanne.

Le prochain Conseil Syndical du SISARC est prévu le 25 juin 2025. Sans attendre, il convient de planifier le lancement des consultations pour retenir les entreprises de travaux publics afin d'anticiper la dévolution des travaux pour les chantiers de l'hiver 2025-2026. Ces consultations seront lancées selon la procédure d'appel d'offre ouvert européen.

Afin de permettre l'attribution des marchés de travaux dans les meilleurs délais, il est proposé, conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à l'attribution de ces marchés aux prestataires les mieux disants selon l'avis de la CAO.

Il sera rendu compte des décisions prises dans ce cadre lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le principe du lancement des consultations pour l'attribution des marchés de travaux à conduire durant l'hiver 2025-2026 sur les digues de l'Isère et de l'Arc ;

- **AUTORISE** M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les marchés correspondant avec les prestataires retenus par la CAO à venir ;
- d'une manière générale, **AUTORISE** M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

S.I.S.A.R.C.
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Le secrétaire de séance,

